

**Solidifier la base avant que tout s'écroule**



**Plaidoyer pour une augmentation  
des heures de spécialités  
au préscolaire**





*Rédaction :* Nathalie Chaho et Nicole Prévost, enseignantes au préscolaire

*Collaboration :* Christian Bouchard, enseignant en musique  
Chantal Crochetière, enseignante au préscolaire  
Louise Ducharme, enseignante au préscolaire  
Diane Fortin, conseillère au SERL  
Thérèse Hamel, enseignante au préscolaire  
Ronald LeDuc, enseignant au préscolaire  
Yves Potvin, enseignant en éducation physique  
Michel Trempe, enseignant en musique  
Danielle Viau, enseignante au préscolaire



## 60 minutes bien investies!

Plusieurs pressions sociales ont amené le gouvernement Charest à remplir sa promesse d'augmenter le temps de présence des élèves à l'école. Par conséquent, les élèves du primaire ont, depuis l'année scolaire 2006-2007, 90 minutes de plus à leur horaire, et ce, en temps de spécialités passant ainsi de 3 heures à 4 heures 30 minutes par semaine.

L'intention du gouvernement étant que les élèves puissent bénéficier, entre autres, de plus de temps consacré à l'éducation physique et à la santé puisqu'il en a réalisé tous les bienfaits.

Les élèves de préscolaire, quant à eux, ont déjà un temps de présence à l'école amplement suffisant de 23 heures 30 minutes. Il n'est donc pas question d'augmenter ce temps de présence. Toutefois, les motifs qui militaient en faveur de l'augmentation du temps alloué aux spécialités au primaire sont aussi valables pour les enfants de 5 ans. Présentement, ces enfants n'ont que 30 minutes par semaine d'éducation physique et à la santé. Nous croyons fermement qu'une augmentation de ce temps à hauteur de 90 minutes (cycle/5 jours) à l'intérieur des 23 heures 30 minutes de présence pour les élèves est essentielle; les besoins des petits de 5 ans sont immenses.

Nous espérons ici convaincre les dirigeants de la commission scolaire, les parents ainsi que les membres des conseils d'établissements de l'urgence **d'agir maintenant et à la base**. Nous savons qu'investir dans la prévention peut à long terme diminuer les coûts engendrés par les différents problèmes reliés à l'éducation.

## Les faits, d'hier à aujourd'hui

### La grande entrée de la maternelle

Vers la fin des années '60, la maternelle cinq ans faisait son entrée dans les écoles publiques. À cette époque et jusqu'en 1997, les enfants fréquentaient l'école à mi-temps. Dans certaines commissions scolaires de Laval (avant la fusion), malgré le fait que les élèves n'étaient à l'école que 12 heures 30 minutes, ils profitaient davantage de temps spécialistes. Par exemple, à la commission scolaire Chomedey, on prévoyait 45 minutes d'éducation physique par semaine. À Mille-Îles, chaque groupe de préscolaire recevait 45 minutes d'éducation physique ainsi que 45 minutes de musique par semaine. Cette commission scolaire était même citée en exemple, dans les milieux universitaires, comme étant avant-gardiste. Aujourd'hui, avec un temps de présence à l'école en activités de formation et d'éveil de 23 heures 30 minutes, les petits n'ont que 30 minutes d'éducation physique par semaine.

### Le préscolaire à temps plein : une idée louable...

En 1997, le ministère de l'Éducation a instauré le préscolaire temps plein dans le but d'assurer aux enfants des milieux défavorisés une plus grande stimulation. Étendre cette mesure à tout le Québec avait comme premier objectif une meilleure préparation à la vie scolaire pour tous. Comme deuxième objectif, le MEQ voulait accorder une attention particulière aux enfants en difficulté pour du dépistage préventif en intervenant tant auprès de l'enfant que de sa famille.

L'objectif prévu à cette époque au niveau du dépistage et de la préparation aux habiletés scolaires semble atteint. En effet, le dépistage est fait par les enseignantes et enseignants, mais qu'en est-il de la pose des diagnostics et des services qui doivent suivre? Sont-ils au rendez-vous? Voici un autre dossier primordial pour la réussite des élèves mais que nous ne traiterons pas maintenant.

**... avec des conséquences imprévues!**

Le temps de présence ayant doublé, les besoins matériels ont augmenté d'autant mettant en péril l'organisation physique. **Ainsi, les normes d'une classe de préscolaire ne sont plus respectées.** En effet, nous avons récupéré les locaux de classes régulières pour les transformer en locaux de préscolaire. Nous nous retrouvons avec des classes à dimensions réduites, où les ajouts d'armoires et d'ordinateurs ont aussi réduit l'espace disponible. Sans compter que le ratio maximum de 20 élèves constitue la norme dans la plupart des cas (avec certains dépassements occasionnels), plutôt que le respect de la moyenne de 18 élèves par classe. **Ces restrictions permettent peu l'utilisation de la classe pour des activités de motricité globale.**

La réorganisation scolaire, pour arrimer l'horaire à celui du primaire et ainsi économiser sur le transport scolaire, a eu pour effet d'augmenter le temps de présence à l'école de chaque enfant. Ce temps, plus souvent qu'autrement, est d'une qualité discutable : surveillance sans animation beaucoup plus longue à l'heure du dîner, des accueils et des déplacements inutiles, des récréations prises au même moment que les grands avec un ratio plus élevé (rappelons que les récréations ne sont pas prévues au régime pédagogique). **Imaginez une journée de pluie où un enfant de cinq ans passe la totalité de son temps, même le dîner, dans son local de classe!**

### **L'urgence d'agir : mieux vaut prévenir que guérir**

Nous constatons une augmentation significative des problèmes d'apprentissage et de comportement avec les effets connus : difficultés d'attention et de concentration avec des conséquences négatives sur l'estime de soi, échec scolaire, décrochage scolaire. Malgré les efforts et les services déployés par les enseignantes et les enseignants, l'enfant traîne, le plus souvent, ses difficultés d'une année à l'autre et **coûte ainsi plus cher au système.**

Voici des arguments qui, nous l'espérons, sauront vous convaincre de l'urgence d'agir le plus tôt possible chez l'enfant et, le plus tôt possible dans l'aventure scolaire, c'est le préscolaire!

Entre l'âge de 5 et 8 ans, les enfants sont encore en période d'organisation neurologique et les bases du développement nécessaires aux apprentissages académiques continuent de se mettre en place. Pour cette raison, les enfants de niveau préscolaire ont tout particulièrement besoin de bouger et d'être stimulés au niveau moteur. **En effet, le développement moteur de l'enfant est à la base de tout apprentissage** : lecture, écriture et logico-mathématique. De plus, les études démontrent qu'une grande partie des problèmes de comportement, de concentration ou d'attention et même de certains troubles de langage sont aussi dus à une carence au niveau du développement musculaire et sensoriel.

Par ailleurs, la nouvelle réalité sociale pose de nouveaux défis. Nous pensons ici aux problèmes reliés à la sédentarité, à l'obésité, aux jeux vidéo, à l'isolement, à la dépression, même chez les enfants de 5 ans ...

« *Les Instituts de recherche en santé du Canada* » dans un article intitulé « *Les écoles : centres d'apprentissage, centre d'activités* », que l'on retrouve sur leur site officiel, déclarent que :

« Moins de la moitié des enfants canadiens ont le niveau d'activité physique quotidien nécessaire à une croissance et à un développement sains. Pour la deuxième année consécutive, ils obtiennent un D sur le bulletin d'activité physique de *Jeunes en forme Canada 2006* (organisation charitable nationale faisant la promotion de l'activité physique chez les enfants et les jeunes).

Trop de temps devant les écrans de télé et d'ordinateur, trop de temps en voiture au lieu de la marche et pas assez de temps à jouer. Tout cela contribue à réduire le niveau d'activités des enfants.

Nos écoles, selon *Jeunes en forme Canada*, représentent une solution. Plus de cours d'éducation physique de qualité dans nos écoles et plus d'activité physique dans le cadre scolaire améliorerait la situation, d'après l'organisme ».

## Saviez-vous que ...

- Saviez-vous qu'un enfant acquiert la conscience de l'existence même des parties de son corps et de ses muscles dans l'action? Et que c'est par la représentation de son corps qu'il acquiert l'équilibre et l'orientation spatiale nécessaires à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et des mathématiques ?
- Saviez-vous que l'enfant doit d'abord être capable de positionner son corps dans l'espace avant de reconnaître la position et la forme des lettres, des chiffres, des formes géométriques ?
- Saviez-vous que l'apprentissage des concepts de base tels avant/après, plus petit/plus gros, vite/lent, en haut/en bas, gauche/droite, ... passe par le développement physique de l'enfant ?
- Saviez-vous que l'enfant doit d'abord contrôler l'ensemble des grands mouvements (tonus musculaire) avant d'en arriver à contrôler les plus petits nécessaires au traçage, au découpage, à l'enfilage et à la calligraphie des lettres ?
- Saviez-vous qu'un enfant hyperactif a besoin de toucher pour trouver la limite de son corps? Et que c'est en étant actif physiquement qu'il y parvient? (Rouler, sauter, grimper, faire des jeux de contact...).
- Saviez-vous que l'enfant qui manque de coordination visuelle acquise par le développement moteur (lancer et attraper une balle, frapper une balle avec un bâton), perdra plus facilement son attention et sa concentration lorsque son enseignante ou son enseignant lui donnera des consignes ?
- Saviez-vous que le développement psychomoteur de l'enfant passe aussi par la musique, l'art dramatique, la danse et les arts plastiques ?
- Saviez-vous qu'avant d'être capable d'écrire, l'enfant doit entraîner son corps à l'indépendance des mains et des doigts obtenue en jouant d'un instrument de musique ?
- Saviez-vous que le développement logico-mathématique passe par la musique? Et qu'il existe dans le cerveau la zone du langage musical qui ne s'active que lorsqu'on fait de la musique ?

- Saviez-vous que le meilleur âge pour acquérir le rythme musical est celui du préscolaire?

- Saviez-vous que ne pas respecter le rythme propre de l'enfant du préscolaire engendre les pires dégâts au niveau du développement, non seulement de l'intelligence, mais de l'être tout entier ? (Voir l'annexe 1 pour consulter les niveaux du développement sensoriel de l'enfant).

L'enfant qui n'aura pas ces prérequis se retrouvera fort possiblement avec des difficultés d'apprentissage. Il faut à tout prix éviter l'émergence de ces troubles. En bénéficiant d'un plus grand développement moteur dès la base, on pourrait voir diminuer le nombre d'enfants qui auraient besoin, par exemple, des services d'orthopédagogie.

Il est impératif d'agir dès le début de la vie scolaire. Éviter un problème est encore mieux que d'essayer de le guérir. Moins l'enfant vivra d'échecs scolaires, plus son estime de lui-même et sa motivation seront grandes. Profitons donc du fait que les enfants du préscolaire ne sont pas encore soumis au «temps alloué aux matières» telles que le français et la mathématique. Rappelons que ces apprentissages passent de toute façon par le développement psychomoteur d'un enfant de 5 ans.

Dans notre système scolaire actuel, on investit beaucoup d'argent pour travailler sur des difficultés scolaires lorsqu'elles se manifestent, plutôt que d'agir directement sur le problème à la base.

Ne pensez-vous pas que chaque dollar investi dans des plans de réussite générerait **plus de résultats** si l'on commençait à la base en investissant dans les bonnes solutions?

Pour nous, l'augmentation du temps de spécialités est une source de ces bonnes solutions.

« L'école veut développer un mode de vie sain et actif, elle veut créer des habitudes de pratique régulière d'activités physiques, mais elle envoie du même coup un message contradictoire aux enfants, aux familles et au personnel enseignant en n'allouant qu'une maigre période de 30 minutes hebdomadaire d'éducation physique et à la santé au préscolaire. » (Yves Potvin, enseignant en éducation physique et à la santé).



## La période de 30 minutes d'éducation physique au préscolaire

- Le ridicule ne tue pas... mais...

Fait vécu

Partons le chronomètre...	30 minutes
Le titulaire attend le départ de l'autre groupe. (2 minutes)	28 minutes
Le spécialiste entre en contact avec les enfants. Les petits ont tant à dire! (5 minutes)	23 minutes
Le spécialiste explique le jeu. (5 minutes)	18 minutes
Le spécialiste intervient auprès d'un enfant turbulent. (1 minute)	17 minutes
<b>Les enfants s'activent (10 minutes)</b>	7 minutes
Le spécialiste anime une relaxation (3 minutes)	4 minutes
Les enfants aident le spécialiste à ranger le matériel spécifique au préscolaire pour préparer l'arrivée des plus vieux et se regroupent pour le départ. (4 minutes)	0 minute

Lorsque nous considérons le temps nécessaire à la prise de contact, la mise en situation, au rangement et à la relaxation, nous constatons que très peu de temps (10 minutes) est octroyé à l'activité physique comme telle. Mais, peut-on faire autrement lorsque le temps imparti n'est que de 30 minutes ? Ces éléments incontournables auraient beaucoup moins d'impact si cette période était allongée.

Comment l'enseignante ou l'enseignant d'éducation physique peut-il évaluer les élèves sur 10 minutes d'observation par semaine? Comment peut-il créer ce lien si important et nécessaire à l'apprentissage?

## Une dose de créativité!

La créativité des enseignantes et des enseignants du préscolaire pour tenter de diminuer l'impact négatif du manque de temps de spécialité sur les élèves du préscolaire est omniprésente :

- utiliser le gymnase pendant les périodes d'absence de cours d'éducation physique des autres niveaux. Aujourd'hui, cette utilisation est compromise avec l'ajout des 90 minutes au primaire, le gymnase n'est plus disponible;
- utiliser la cour d'école durant la journée, mais cela dérange plus souvent qu'autrement les autres niveaux qui sont en travail;
- réaménager temporairement le local de classe pour agrandir l'espace. Avec les salles réduites et la surexploitation des locaux, la tâche devient colossale! De plus, cette façon de faire vient en contradiction avec les règles de sécurité déjà établies en classe;
- faire une promenade dans le quartier, avec tous les dangers qui s'y rattachent, ou dans les parcs avoisinants. Évidemment, cela prend l'accord des parents de tout le groupe ainsi qu'un parent bénévole accompagnateur.

Il importe de rappeler que la formation des enseignantes et enseignants au préscolaire est identique à celle des enseignantes et enseignants du primaire. Il s'agit d'abord d'une formation généraliste dans le but d'enseigner toutes les matières. Cependant, comme au primaire, certaines de ces matières gagnent à être enseignées par des spécialistes qui ont une formation spécifique dans un domaine particulier.

## Du temps compensatoire = \$\$\$

La tâche éducative est l'ensemble des activités qui touchent directement l'élève. Elle se réalise le plus souvent en sa présence et est de 23 heures pour les enseignants du secteur des jeunes. Voici comment est réparti ce temps selon l'ordre d'enseignement :

au primaire :

- 1- cours et leçons (20 heures 30 minutes)
- 2- récupération, encadrement, surveillances, préparation, organisation et réalisation d'activités étudiantes qui dépassent l'horaire régulier de l'élève (2 heures 30 minutes).

au préscolaire :

- 1- activités de formation et d'éveil (23 heures).

La tâche éducative des enseignantes et des enseignants du préscolaire est très différente de celle de leurs collègues du primaire. Voici un tableau comparatif :

### Tâche éducative par cycle de 5 jours

	enseignement (A)	surveillance (B)	récupération (C)	encadrement (D)	activités étudiantes (E)	total
primaire	20h30	≈ 45 min.	≈ 45 min.	≈ 30 min.	≈ 30 min.	23h
préscolaire	23h	∅	∅	∅	∅	23h

La présence des enseignantes et des enseignants du préscolaire auprès de tous ces élèves est continue, c'est-à-dire 23 heures d'activités de formation et d'éveil (A). Il ne reste donc plus :

- aucune minute pour la surveillance. Que fait-on alors des surveillances de récréations à l'intérieur lors des jours de pluie ? De grands froids ? De cours extérieures glacées ?... (B);
- aucune minute pour la récupération. Comment intervenir individuellement auprès d'un enfant en difficulté ? (C);
- aucune minute pour l'encadrement. Que faire de l'enfant ayant besoin de se confier ? De l'enfant en crise ? De l'enfant qui a perdu sa mitaine ? De celui ayant les souliers détachés ? ... (D);
- aucune minute pour les activités étudiantes. Comment organiser ou planifier les différentes fêtes ou sorties ? Réaliser des sorties culturelles ou sportives à l'extérieur de l'horaire régulier ? (E).

L'ajout de 60 minutes de temps de spécialistes permettrait au titulaire du préscolaire d'enfin se faire reconnaître une partie du temps requis à l'exécution de ces tâches connexes.

## TRACER LA VOIE

Le gouvernement a compris l'importance d'ajouter du temps pour des spécialités dans nos écoles :

«Les bonnes habitudes se prennent tôt! Le milieu scolaire est un endroit privilégié pour sensibiliser nos enfants à l'importance d'être en forme... C'est un geste important pour inculquer de saines habitudes de vie à nos enfants.»  
(*Brochure publicitaire du MELS : 90 minutes additionnelles qui font toute une différence, juin 2006*)

Mais le gouvernement n'a pas compris l'importance de commencer dès le préscolaire, puisque nous avons été « oubliés » dans l'ajout du temps pour des spécialités. S'agit-il d'un réel oubli, d'un manque de volonté? Ou même d'une question d'argent? Si nous répondons oui à cette dernière question, faut-il s'y résigner? NON, les enfants sont bien trop importants pour cela.

**Nos dirigeants scolaires doivent corriger cette aberration.**

**Notre demande est claire**

Nous demandons à la Commission Scolaire de Laval une augmentation de 60 minutes par cycle de 5 jours du temps alloué à des spécialités, à l'intérieur de l'horaire régulier de l'élève du préscolaire (23 heures 30 minutes). Cela nous permettrait d'organiser au minimum deux périodes hebdomadaires de 45 minutes (ou trois périodes de 60 minutes sur 10 jours). Une action qui, sans être avant-gardiste, se recentre sur les vraies solutions et dont nous pourrions être fiers à Laval.

**Notre demande est minime**

L'augmentation du temps de spécialités de 60 minutes par semaine coûterait approximativement 430 800 \$ à la commission scolaire sur un budget total d'environ 349 millions de dollars c'est-à-dire 0,12% (voir annexe 2). C'est peu cher payé pour assurer aux petits un meilleur avenir scolaire, sans compter les économies réalisées plus tard.

L'ajout d'une heure hebdomadaire de spécialistes ne coûterait à la commission scolaire que 0,84\$ par jour, par élève. Ne pouvons-nous pas offrir aux enfants lavallois l'équivalent du coût d'un verre de lait par jour? Sans compter l'argent épargné par l'effet positif d'une intervention précoce.

La prévention donne des résultats. Au Québec, nous réalisons que si le gouvernement investit dans la prévention, les résultats sont concluants : baisse du taux de criminalité, diminution du nombre de cas d'alcoolémie au volant, baisse des MTS... Cependant, nous constatons une recrudescence dès la suspension des programmes de prévention.

À la lumière de ces divers éléments, force est de constater que les mécanismes mis en place jusqu'à maintenant, ne répondent pas adéquatement aux besoins des élèves puisque nous assistons à une plus grande demande de services à l'élève à des niveaux supérieurs. N'est-il pas temps de saisir la balle au bond et tenter un correctif susceptible d'améliorer non seulement la réussite scolaire, mais aussi la pleine émancipation du potentiel physique et psychologique de chaque élève qui nous est confié ?

**Notre demande est justifiable et raisonnable.**

**Un ajout de 60 minutes à l'intérieur des 23 heures 30 minutes est un premier pas dans la bonne direction. C'est également une excellente occasion pour la Commission scolaire de Laval de tracer la voie et devenir un modèle duquel on pourra s'inspirer !**

## L'INTÉGRATION SENSORIELLE

(Jean Ayres, ergothérapeute et docteur en psychologie)

### Niveau 1 : Systèmes sensoriels

- toucher -douleur -température -gravité -mouvement
- vision -audition -olfaction

### Niveau 2 : Fondation

- intégration des réflexes
- schéma corporel
- conscience du centre de gravité
- conscience des deux côtés du corps
- planification motrice
- équilibre
- contrôle postural

### Niveau 3 : Maîtrise de l'environnement (perceptivo-moteur) (vers 5 ans)

- coordination œil-main
- habiletés auditives et langagières
- perception visuo-spatiale
- sentiment de compétences
- contrôle de soi

### Niveau 4 : tâches académiques et cognition (vers 7-8 ans)

- résolution de problèmes
- créativité
- habileté à travailler de façon autonome
- établissement de relations significatives
- lecture, écriture, mathématique
- habileté à conceptualiser
- habileté à organiser

## Coûts prévisionnels

### DONNÉES

143 groupes de préscolaire à Laval

143 heures de spécialité = 8 580 minutes

61 543 \$ = salaire moyen selon le MELS\*

1 230 minutes = 1 enseignant

2 835 élèves = effectifs de septembre 2005

### CALCULS

$8\,580 \text{ minutes} \div 1\,230 \text{ minutes (1 enseignant)} = 7 \text{ enseignants}$

$7 \text{ enseignants} \times 61\,543 \$ = 430\,801 \$$  (0,12% du budget annuel de la CSDL)

$430\,801 \$ \div 2\,835 \text{ élèves} = 151,96 \$/\text{élève pour un an}$

$151,96 \$ \div 180 \text{ jours} = \underline{0,84} \$/\text{jour/élève}$

- \* Nous pouvons facilement prétendre que ce montant est élevé par rapport aux coûts réels d'embauche de nouvelles ou nouveaux enseignants.



## BIBLIOGRAPHIE

[http://cw.erpi.com/kinesante / p6184\\_49618.html](http://cw.erpi.com/kinesante / p6184_49618.html)

<http://perso.orange.fr/bernard.lefort/Sites/03.htm>

Échec scolaire éducation physique

[www.arc-en-ciel.nbed.nb.ca/parentmaternelle.htm](http://www.arc-en-ciel.nbed.nb.ca/parentmaternelle.htm)

[www.bandesportive.com](http://www.bandesportive.com)

Comité d'action ÉPS

[www.cihr-irsc.qc.ca/f/31976.html](http://www.cihr-irsc.qc.ca/f/31976.html)

Institut de recherche Santé Canada

[www.corridys.asso.fr](http://www.corridys.asso.fr)

Psychomotricité et troubles des  
apprentissages du langage

[www.quebecenforme.org/psychomotricité/a\\_propos](http://www.quebecenforme.org/psychomotricité/a_propos)

Qu'est-ce que la psychomotricité?

[www.radio-canada.ca/decouverte](http://www.radio-canada.ca/decouverte)

Le cerveau musical

[www.unesco.org/education/fr](http://www.unesco.org/education/fr)

Les enjeux de l'éducation physique et  
du sport

Notes d'atelier en ergothérapie AÉPQ, 2004, Catherine Bureau,  
ergothérapeute.

BERTRAND, Joanne et Anne-Marie HARNNOIS, *L'accueil et les  
déplacements: Quelle est leur place au préscolaire?*

BERTRAND, Joanne, Carolyne PAUL, Mélanie LUNEAU, Mireille LADOUCEUR  
et Lucie ROY, *Le nouveau régime pédagogique: Impact sur les élèves du  
préscolaire.*

MELS, *90 minutes additionnelles qui font toute une différence*

Illustrations: *Le grand monde du préscolaire*